

STATEMENT DISCOURS

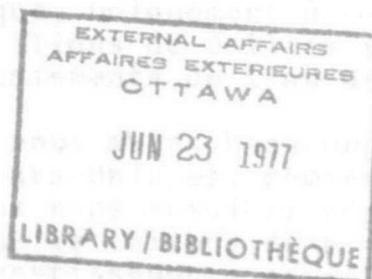
SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



ALLOCUTION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
L'HONORABLE DON JAMIESON,
DEVANT LE SOUTHERN COUNCIL ON
INTERNATIONAL AND PUBLIC AFFAIRS
ET LE COUNCIL ON FOREIGN
RELATIONS, ATLANTA, GEORGIE
LE 29 AVRIL 1977

(TRADUCTION)



Monsieur le président, distingués membres du corps diplomatique, chers amis et hôtes américains, chers collègues canadiens,

Je vous remercie de tout coeur, Monsieur le président, de m'avoir épargné le martyre d'une longue présentation. En effet, chaque fois que j'entends défiler la liste des postes ministériels que j'ai occupés, je me demande si cela reflète ma compétence ou tout simplement mon incapacité de garder un emploi. Quoi qu'il en soit, je me félicite de l'occasion qui m'est ainsi donnée de vous rencontrer. Je sais qu'il est classique de dire qu'on est heureux de s'adresser à un auditoire donné, mais aujourd'hui, je tiens à vous assurer que je suis sincère. Il est vrai, comme l'a dit votre président, que pendant toute ma vie j'ai toujours aimé les Etats-Unis. Je suis originaire des provinces maritimes du Canada et, comme beaucoup de mes compatriotes, j'ai eu l'occasion pendant la Seconde Guerre mondiale de rencontrer énormément de soldats américains. Depuis cette époque, ma province à elle seule a exporté aux Etats-Unis quelque chose comme 80 000 fiancées qui vivent aujourd'hui dans presque tous les Etats de l'Union. C'est donc un rare plaisir pour n'importe quel secrétaire d'Etat canadien, et en particulier pour moi, que de s'adresser à un auditoire américain, surtout lorsqu'il est aussi prestigieux et aussi représentatif que celui réuni ici aujourd'hui.

Si parmi les nombreuses invitations à venir prendre la parole aux Etats-Unis qui m'ont été envoyées, j'ai choisi précisément celle-ci, c'est, je dois l'avouer, pour une raison pratique: en effet, aucun Canadien ne peut manquer d'être fortement impressionné par ce qui arrive dans la "Sunbelt" américaine, comme on l'appelle. Je n'ai d'ailleurs pas besoin d'entrer dans le détail des remarquables progrès que vous accomplissez ici. Mais je puis vous assurer que l'admiration des Canadiens ne cesse de grandir face à l'essor phénoménal que connaissent ici les industries à haute technicité, l'aviation, l'immobilier et beaucoup d'autres domaines. Il faut presque le voir pour le croire. Facilement accessible, cette région exerce un attrait certain sur les Canadiens, puisque deux et demi à trois millions d'entre eux viennent s'y réfugier chaque année pour échapper aux rigueurs de notre hiver. Si bien que, uniquement à cause du tourisme, une part de 5 à 600 millions de dollars s'inscrit en déficit dans notre balance des paiements de l'an dernier.

Pour toutes ces raisons, nous avons beaucoup d'admiration pour le Sud-Est des Etats-Unis et, commerçants avisés que nous sommes, nous voulons nous aussi prendre part à l'activité qui y règne. Nous le faisons déjà dans une large mesure. Par exemple, les investissements canadiens dans cette région des Etats-Unis dépassent actuellement le demi-million de dollars, ce qui est vraiment remarquable quand on

considère le laps de temps très court qu'il a fallu pour en arriver là. L'an dernier, nous avons accru nos échanges commerciaux avec les six ou sept Etats de la région, pour les faire passer de 700 millions de dollars à plus d'un milliard, et les chiffres continuent à faire boule de neige.

Si on prenait les Etats-Unis du Sud-Est et qu'on en faisait un pays distinct, celui-ci serait le quatrième partenaire commercial du Canada dans le monde entier. C'est là une statistique des plus remarquables, qui ne peut qu'ajouter au sentiment de fierté et de satisfaction tout à fait légitime que vous procurent votre niveau et votre taux de croissance.

C'est à cause de tout cela, je le répète, que j'attendais avec impatience le moment de vous adresser la parole aujourd'hui, et je voudrais, dans le peu de temps dont je dispose, vous donner un aperçu global des relations canado-américaines. Avant de le faire, cependant, je voudrais profiter de l'occasion pour dire quelques mots sur un sujet qui intéresse à coup sûr tous les amis du Canada, un sujet qu'on appelle aujourd'hui la question de l'unité canadienne. Comme vous savez, le 15 novembre dernier, le Québec a élu un gouvernement dont l'objectif ultime est de séparer la province du reste du Canada. Pour être bien comprise, cette élection doit être envisagée dans une juste perspective. Tout d'abord, je serais de mauvaise foi si je n'admettais au départ que dans un pays bilingue comme le nôtre, dans un pays qui est une fédération de provinces comme le vôtre est une fédération d'Etats, il ne peut manquer de surgir des tensions et des problèmes régionaux, qui chez nous se doublent de ce qu'on appelle le fait français.

Depuis très longtemps, il y a toujours eu au Québec des eaux dormantes, un indépendantisme latent, un sentiment tous à fait justifiable que les aspirations et les objectifs des Canadiens d'expression française ne recevaient pas toute l'attention voulue. Cela dit, je pense toutefois qu'il est important pour nos amis américains de comprendre que ce n'est pas à cause d'une insatisfaction politique généralisée à l'égard de notre Confédération, mais plutôt pour des raisons essentiellement économiques que le Parti Québécois a été élu en novembre dernier. Je le dis parce que les Québécois votaient essentiellement pour un bon gouvernement - ou contre un mauvais gouvernement, devrais-je dire. D'ailleurs, les multiples études, analyses et sondages effectués depuis sont tous arrivés à la même conclusion évidente, à savoir que la grande majorité, non seulement des Québécois, soit dit en passant, mais de tous les Canadiens, est fortement en faveur de l'unité nationale et que seulement une proportion de 14 à 15 % des Québécois opteraient aujourd'hui d'emblée pour l'indépendance.

Ce que je voudrais que vous reteniez, c'est qu'il existe d'un bout à l'autre de notre pays une adhésion générale au principe de l'unité nationale et à la préservation d'une seule et unique nation canadienne. Car, comme le dit la devise gravée à l'entrée de la Chambre des communes à Ottawa: "The wholesome sea is at our gates, our gates both east and west."

Tout comme les Américains, mais de façon légèrement différente, les Canadiens ont montré tout au long de leur histoire qu'ils possédaient l'art du compromis, au meilleur sens du mot. Comme vous, nous devons compter avec un immense territoire. Comme vous, nous avons opté pour le système fédéraliste, à cette différence près que nous avons choisi le régime parlementaire plutôt que le régime présidentiel. Mais à part ces quelques petites distinctions, je ne crois pas qu'il existe nulle part ailleurs dans le monde deux pays qui, par tradition et par héritage - on pourrait même dire par instinct - sont mieux en mesure d'offrir une telle diversité à leurs citoyens, un tel degré d'ouverture et autant de possibilités d'expression du plus grand nombre possible d'opinions et de réalisation du plus vaste éventail d'aspirations individuelles.

Si donc nous avons nos problèmes au Canada, ils ne sont pas tellement différents des vôtres, vous qui avez par exemple fait preuve d'un courage et d'une ingéniosité remarquables en vous attaquant aux inévitables problèmes des minorités, aux sentiments d'aliénation qui ne manquent pas de s'insinuer lorsqu'un pays réunit autant d'Etats ou de provinces différents, qui chacun à l'occasion a tendance à se sentir éloigné du centre, à se sentir en quelque sorte laissé pour compte. Je sais que ce fut pendant très longtemps le cas de cette région, par exemple, et je sais pertinemment que dans la mosaïque canadienne, c'est encore le cas des provinces atlantiques d'où je viens.

Voilà, je tenais absolument à apporter ces quelques éclaircissements avant de vous entretenir de certains aspects des relations canado-américaines. Je dirais pour commencer qu'il n'y a pas dans le monde deux pays qui soient aussi près l'un de l'autre que le Canada et les Etats-Unis. Certes, les mécanismes diplomatiques courants mis au point au cours des siècles demeurent très précieux pour préserver la normalité des rapports entre les Etats et, dans certains cas, pour éviter l'éclatement des tensions qui peuvent couver sous la surface; mais les relations canado-américaines exigent beaucoup plus que cette approche diplomatique habituelle ou conventionnelle. Les Canadiens manifestent en effet un désir accru d'en apprendre beaucoup plus long à votre sujet et, je le dis en toute obligeance, il est important que les Etats-Unis se renseignent eux aussi davantage à notre sujet.

Il y a quelque chose de paradoxal dans le fait que nos relations deviennent de plus en plus étroites sur les plans économique et politique et que, malgré cela, la connaissance que nos deux peuples ont l'un de l'autre, la véritable connaissance, j'entends, accuse avec le temps des lacunes de plus en plus nombreuses et profondes. Il y a sans doute maintes raisons parfaitement défendables à cela. Mais dans les années incertaines qui nous attendent et où nos destinées seront inextricablement liées à bien des égards, il sera de plus en plus important pour nous de voir à améliorer quantitativement et qualitativement le volume des communications et des contacts entre nos deux pays. Les mécanismes pour le faire sont déjà en place. Nous avons, par exemple, quelque quinze ou seize consulats disséminés à travers les Etats-Unis. A la tête de notre ambassade à Washington se trouve l'un de nos plus éminents fonctionnaires et nos ambassadeurs les plus réputés en la personne de Son Excellence M. Jake Warren, que je suis heureux d'avoir avec nous aujourd'hui, et qui accomplit à Washington une besogne de premier ordre en sensibilisant à la réalité canadienne les milieux diplomatiques et le public en général. Mais nous devons faire beaucoup plus.

L'une des choses que nous avons apprises en regardant les Etats-Unis du point de vue canadien, c'est que nous pouvons entretenir - et nous le faisons fréquemment, pour ne pas dire constamment - les meilleures relations qui soient avec l'Administration à Washington. Nos deux gouvernements fédéraux peuvent avoir une perception complète de ce que chacun envisage de faire par rapport à l'autre. Mais aux Etats-Unis, il y a d'autres audiences. Le Congrès, par exemple, est un élément important de votre structure gouvernementale, et il importe à notre avis d'améliorer et d'accroître nos contacts avec vos représentants élus, de sorte qu'eux aussi puissent comprendre notre point de vue. Car il peut y avoir un abîme entre une relation avec l'Administration et une autre avec les chefs de file du Congrès. Enfin, il y a aussi aux Etats-Unis - et l'auditoire réuni ici en est un échantillon très représentatif - un public composé de citoyens informés et intéressés, appartenant à divers organismes indépendants et à divers groupes privés; en somme, ce que le Canada se propose de faire, c'est de jouer sur tous les tableaux, comme on dit, et j'ose espérer que les Etats-Unis manifesteront un intérêt aussi poussé pour le Canada, de sorte que l'initiative que nous lançons chez nous puisse trouver son pendant chez vous.

J'ai une nouvelle à vous annoncer en primeur - c'est en effet la première fois que j'en parle aujourd'hui et je suis heureux que vous en soyez les premiers informés - à savoir que les relations canado-américaines revêtent tellement d'importance à mes yeux que j'ai donné instruction à notre

ministère des Affaires extérieures de créer un Bureau pour s'en occuper exclusivement. Jusqu'ici, nous avons un Bureau de l'hémisphère avec une Direction des Etats-Unis, mais ce Bureau s'occupait aussi des Antilles et de l'Amérique latine. Maintenant, nous aurons un Bureau uniquement canado-américain. Nous en sommes venus là parce que nous sommes conscients, le gouvernement et moi-même, de la complexité croissante des liens entre nos deux pays et du nombre de décisions d'une importance capitale que nous aurons à prendre conjointement, sur le plan bilatéral et, de plus en plus, sur le plan multilatéral.

Ce sont ces questions bilatérales et multilatérales que je voudrais aborder brièvement avant de répondre à vos questions. Sur le plan bilatéral, laissez-moi vous dire d'abord combien nous avons été heureux de l'issue des entretiens entre le Président Carter et le Premier ministre Trudeau, auxquels j'ai eu le privilège d'assister à Washington, et à quel point je crois qu'ils ont jeté les bases d'une nouvelle relation de travail plus étroite. Pendant de nombreuses années, nous avons cherché de part et d'autre un mécanisme qui nous permette de contenir la multitude de litiges qui surgissent entre nous. Nous avons essayé les filières habituelles de communication et de négociation, mais nous avons conclu, à la lumière du caractère unique des relations canado-américaines dont je parlais tantôt, qu'un certain nombre de choses étaient nécessaires, dont en premier lieu, une aptitude commune à discuter franchement et fréquemment de toutes les affaires qui se présentent et à les traiter de telle sorte qu'elles n'aient pas le temps de se transformer en pierres d'achoppement insurmontables.

Si l'on étudie l'histoire des relations canado-américaines, on se rend compte immédiatement que la majorité des questions qui ont eu tendance à nous diviser à l'occasion ont justement surgi à cause d'une espèce de négligence bien anodine à leur endroit, négligence qui s'explique sans doute par cette habitude que nous avons de nous tenir l'un l'autre pour acquis, et qui a fait éclater au grand jour des problèmes qui auraient pu être réglés et éliminés promptement si nous avions su les détecter à temps. Maintenant, je pense, il est permis de dire que nous avons entre nos deux pays le climat voulu pour traiter ces problèmes particuliers de la manière que je vous ai exposée. Par ailleurs, il est important d'envisager ces questions bilatérales dans leur propre contexte et de ne pas les relier les unes aux autres; si nous avons un problème dans un secteur particulier, il faut le régler tel quel et ne pas le laisser empiéter sur l'ensemble de nos relations.

Quels sont les exemples qui pourraient illustrer cette nouvelle approche? D'abord, pour témoigner du caractère intime de notre association et de notre aptitude à réagir promptement l'un à l'autre, il y a eu cette décision que nous avons prise il y a quelques mois d'accroître les approvisionnements

énergétiques destinés à votre pays, lors de la terrible vague de froid qui vous a frappés de façon si inattendue. Nous l'avons fait tout simplement parce que c'est là le geste d'un voisin envers son ami privé de chauffage. De même, nous avons beaucoup apprécié la manière dont les Etats-Unis ont traité le projet de dérivation de Garrison au Dakota du Nord, lequel aurait pu avoir de très graves effets polluants dans notre province du Manitoba. Encore une fois, on sentait là de la part des Etats-Unis une volonté de prendre en considération les préoccupations canadiennes et de déterminer la taille et le rythme d'avancement de ce projet d'une manière qui réponde, espérons-le, à nos exigences et qui soit, somme toute, à notre avantage mutuel.

Ce sont aussi des relations de ce genre qui nous permettent de corriger certaines impressions fausses qui circulent aux Etats-Unis à notre sujet, comme ce fut le cas, par exemple, il y a quelques années, lorsque nous avons adopté notre Loi sur l'examen de l'investissement étranger. Il était clair à l'époque qu'une bonne partie des Etats-Unis se méprenait sur nos intentions et avait l'impression que nous ne faisons plus bon accueil à l'investissement américain ou étranger au Canada. On m'a informé au dîner que votre organisme a justement tenu un colloque à ce sujet et j'en suis fort heureux car, bien entendu, il n'y a rien de vrai, pas la moindre parcelle de vérité, dans cette assertion selon laquelle nous voudrions décourager l'investissement étranger. Au contraire, dans une société en expansion aussi rapide que la nôtre, les besoins de capitaux sont astronomiques, et il est évident que nous devons aller en chercher une bonne partie au-delà de nos frontières. Et quand je dis au-delà de nos frontières, est-il besoin de préciser que je pense d'abord et avant tout aux Etats-Unis?

A la base de notre Loi sur l'examen de l'investissement étranger, il y a une prise de conscience que vous, du sud-est des Etats-Unis, êtes sûrement en mesure de comprendre. Nous avons en effet senti la nécessité d'un droit de regard plus complet sur la manière dont notre développement allait se faire, et aussi d'une participation raisonnable de notre peuple aux bénéfices de ces investissements, au même titre que l'investisseur lui-même. Essentiellement, la Loi sur l'examen de l'investissement étranger dit simplement que les capitaux étrangers sont les bienvenus, dans la mesure où le Canada en tire un profit substantiel. Vous conviendrez avec moi que c'est là une position tout à fait raisonnable. Je constate d'ailleurs qu'à mesure que les Etats-Unis deviennent sensibles aux motifs qui nous ont guidés, il y a chez eux de moins en moins de confusion et de plus en plus de compréhension et de sympathie à l'égard du point de vue que nous avons adopté.

Le secteur de l'énergie en est un autre où il s'est glissé des malentendus que nous avons pu corriger grâce à des communications et des relations plus étroites. Lorsque la crise du pétrole s'est abattue sur nous en 1973, il s'est mis à circuler aux Etats-Unis une rumeur selon laquelle nous voulions en quelque sorte profiter de la situation en réduisant les approvisionnements de pétrole et de gaz naturel qui vous étaient destinés. Mais à la lumière des récentes déclarations qui ont été faites sur l'énergie et des commentaires pour le moins très controversés qui ont été formulés sur les politiques énergétiques de votre propre pays, je suis certain que vous comprendrez, comme de plus en plus d'Américains le font d'ailleurs, que nous faisons simplement ce que les Etats-Unis font aujourd'hui et seront forcés de faire demain: protéger au maximum, à l'intention de nos propres citoyens, une réserve énergétique qui s'épuise rapidement et qui, nous le découvrons tous avec horreur, n'est pas aussi considérable que nous l'avions d'abord cru.

Il est important, je pense, que les Américains comprennent, et c'est d'ailleurs pourquoi j'en parle, que le Canada n'est pas aussi autosuffisant qu'on l'a cru sur le plan énergétique et qu'il connaît à ce chapitre des problèmes comparables aux vôtres. Le simple fait qu'il s'agisse d'une crise commune devrait nous convaincre de la nécessité pour nos deux pays de collaborer très étroitement entre eux, comme je l'ai mentionné plus tôt.

Je voudrais vous entretenir brièvement de trois ou quatre des grands problèmes que nos deux pays auront à régler dans l'immédiat. Evidemment, l'énergie en est un, et vous serez sans aucun doute intéressés de connaître la position du Canada relativement à l'acheminement du gaz naturel de l'Alaska jusqu'aux Etats-Unis, via le territoire canadien. Comme nous l'avons dit, et comme je le répète aujourd'hui, il est une chose dont vous pouvez être assurés, c'est que nous ne ferons pas inutilement obstacle aux efforts que vous déployez pour répondre à vos besoins énergétiques et pour avoir accès à cette ressource naturelle si importante et si précieuse. Autrement dit, si nos moyens nous le permettent, nous coopérerons autant que faire se peut. Quand je parle de nos moyens, vous vous demandez probablement pourquoi diable le gouvernement d'un pays souverain ne répond-t-il tout simplement pas par oui ou par non. Je crois utile de prendre un moment pour illustrer les contraintes qui pèsent sur nous, parce que si elles sont comprises, les deux pays traverseront les mois cruciaux qui viennent avec le minimum de cette irritation et de cette mésentente auxquelles j'ai déjà fait allusion.

En premier lieu, les deux tracés envisagés pour le gazoduc traversent le territoire au nord du 60^e parallèle. Des questions écologiques d'une très grande importance doivent être étudiées. Aucun projet de cette ampleur n'ayant jamais été entrepris, en Amérique du Nord du moins, sur ce genre de terrain, nous avons donc mis sur pied une Commission d'enquête qui vient de mettre fin à ses audiences afin de déterminer, au mieux des connaissances actuelles, la portée vraisemblable sur le milieu arctique d'un ouvrage aussi imposant.

En second lieu, il faut se rappeler que cette vaste région du Canada qui s'appelle l'Arctique est habitée par de nombreux autochtones qui ont un certain nombre de droits acquis en plus d'en réclamer certains autres. Le droit et la justice naturelle nous obligent donc à veiller à ce que leurs droits soient également pris en compte avant d'arriver à une décision. Je regrette seulement de ne pas disposer d'assez de temps pour explorer cet aspect fascinant du projet.

Mais, ce que je tiens à vous dire, c'est que le gouvernement du Canada ne peut passer au stade décisionnel avant d'avoir le rapport de cette Commission d'enquête sur les questions écologiques et sociales. Sans vouloir vous assommer avec les aspects techniques de la chose, nous avons également un Office national de l'énergie, organisme autonome tenu par la loi d'examiner les propositions de ce genre à l'abri des influences politiques et autres et de faire des recommandations au Gouvernement. Cet Office a maintenant terminé ses audiences, ou est sur le point de le faire, et présentera sous peu au Gouvernement un rapport assorti de recommandations.

C'est donc dire que vous à Atlanta et moi à Ottawa sommes dans la même position: pas plus l'un que l'autre nous ne savons ce que ces organismes autonomes recommanderont. Une fois en possession de ces données, il appartiendra aux gouvernements du Canada et des Etats-Unis de se concerter sur la multitude de problèmes qui se présenteront avant que des décisions puissent être prises.

Je n'en aborderai qu'un seul, soit la dimension économique de ce gazoduc et ses conséquences sur l'ensemble de la structure financière du Canada. Que vous soyez hommes d'affaires ou non, vous comprendrez que ce projet entraînera des dépenses de plusieurs milliards de dollars. Imaginez-vous quelle incidence peut avoir sur l'économie canadienne une injection aussi massive de capitaux étrangers dans un laps de temps aussi court. Soit dit en passant, cet afflux serait sans grand avantage pour l'économie du Canada, du moins pendant la première phase. Il s'agit en fait de rendre service aux Etats-Unis. Lorsque viendra le temps de discuter

l'affaire dans ses détails, en supposant que le feu vert soit donné, il nous faudra compter sur les spécialistes les plus versés en la matière pour trouver les moyens de subvenir aux besoins en capitaux et faire face à leur mouvement, sans diminuer notre capacité de réunir des crédits à d'autres fins sur les places financières, et de veiller à ce que le rapport entre le dollar canadien et le dollar américain reste à peu près normal.

J'espère que ce bref survol du projet vous a donné une idée de la complexité de nos relations et des raisons qui nous poussent à prendre certaines mesures avant de communiquer nos intentions au Président Carter. Mais laissez-moi renouveler l'engagement que nous avons pris à votre endroit: toutes choses égales, nous vous rendrons ce service si cela est possible, non seulement avec conscience, mais aussi de bon coeur parce qu'il nous importe de vous donner un coup de main.

Je pourrais vous parler de plusieurs autres sujets. Le fait que nous partageons la plus longue frontière du monde nous a causé des problèmes, et il est normal que d'autres surgissent lorsque celle-ci est étendue dans toutes les directions comme c'est le cas à la suite de la décision de nos deux pays de fixer à deux cents milles la zone économique aux termes du droit de la mer. Des négociations très complexes sont présentement en cours, une fois de plus, avec les Etats-Unis afin de délimiter cette frontière océanique. Une atmosphère générale de bonne volonté règne ici aussi, et j'ai bon espoir que nous pourrions résoudre cette question.

Prenons maintenant le cas de la Voie maritime du Saint-Laurent, peut-être le fruit le plus remarquable de la coopération entre deux pays sur la face du globe. Il faut maintenant songer à réviser le barème des droits de passage. A l'instar de la question frontalière, le Canada a volontairement choisi de passer aux négociations dans une atmosphère de bonne volonté sans s'empêtrer dans les tracasseries des mécanismes juridiques dont peuvent se prévaloir les deux parties, mais que nous préférons éviter. En d'autres mots, nous aimerions mieux que les deux parties mettent leurs propositions sur la table sans passer par les rouages juridiques prévus dans les divers traités.

La protection du milieu cause un autre problème pratiquement insurmontable mais qu'il importe de résoudre. Si nous cohabitons, dans la mesure où nous partageons le continent nord-américain, nous subissons également les mêmes problèmes de pollution de l'air et de l'eau ainsi que les difficultés éventuelles de la circulation des navires-citernes d'Alaska vers la Californie et les Etats de la bande septentrionale: c'est tout cela que nous partageons aussi. Il faut constamment garder ces choses à l'esprit considérant ce qui s'est produit dans la mer du Nord ces derniers jours.

Ce sont là des difficultés que ni l'une ni l'autre des parties ne peut résoudre unilatéralement. Il faut compter sur les relations les plus étroites possibles, non seulement parce que nous voulons nous aider l'un l'autre, mais parce que dans l'immense majorité des cas, le problème ne distingue aucunement entre ce qui est américain ou canadien. Les puissantes rivières qui traversent nos frontières, l'énorme activité industrielle à nos portes, toutes ces choses demandent du doigté et de la volonté de part et d'autre, et, une fois encore, je suis convaincu qu'ils ne manqueront pas à l'appel.

Je pense avoir déjà dépassé le temps qui m'était imparti et je ne veux pas raccourcir la période des questions. Mais comme j'ai à peine évoqué les questions multilatérales, je voudrais simplement dire ceci: même s'il existe de grandes similitudes entre le Canada et les Etats-Unis et entre leurs citoyens, chaque pays a non seulement le droit mais le devoir de faire valoir sa vision idéale du monde. De toute évidence, il ne peut ni ne devrait y avoir une identité de vues systématique sur tout l'éventail des questions multilatérales, c'est-à-dire qu'un pays appuie l'autre aveuglément sur tous les sujets. Il ne fait pas de doute que les Canadiens veulent affirmer leur individualité. Sur les questions multilatérales et internationales, ils veulent conserver le droit d'être en désaccord avec les Etats-Unis. La rareté de nos divergences de vues témoigne avec éloquence de la similitude de nos débuts et de la profondeur de notre attachement réciproque aux principes de la démocratie. Sur le plan international, j'aurais peine aujourd'hui à trouver un cas où les différences qui nous séparent sont autre chose que des subtilités. Je suis convaincu, à l'instar de votre président et de mon collègue, M. Cyrus Vance, que le Canada et les Etats-Unis, malgré la félicité dont ils jouissent par rapport au reste du monde, doivent encore faire oeuvre de pionnier et surclasser les réalisations du passé pour résoudre la multitude de problèmes auxquels nous faisons face dans ce monde qui rapetisse de jour en jour.

C'est pourquoi en décembre dernier, le Canada a décidé de définir une politique d'exportation des matières nucléaires qui va plus loin que toutes celles qui existent actuellement et qui nous met en première ligne, au prix de risques économiques et politiques considérables. En effet, nous n'approvisionnerions en matières nucléaires aucun pays qui n'aura d'abord souscrit au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou qui n'est pas disposé à se plier à l'ensemble des garanties. Heureusement, il s'agit d'un domaine dans lequel le Canada peut montrer la voie et nous notons que d'autres pays s'alignent sur la position canadienne. Nous avons bien accueilli les observations du président Carter à cet égard il y a quelques jours. Nous avons également apprécié le fait qu'en ce domaine comme en tant d'autres, nous avons eu l'occasion de nous consulter au préalable et de discuter, notamment par l'entremise de la rencontre Carter-Trudeau.

Mais nous ne nous leurrions pas: les Etats-Unis supportent un fardeau et une responsabilité énormes. Laissez-moi vous dire que chaque fois que je voyage à travers le monde je ne manque aucune occasion de rappeler à ceux qui ont tendance à dénigrer les Etats-Unis qu'il n'existe certainement aucune collectivité dans l'histoire du monde qui a fait plus, qui a été plus ouverte et plus généreuse et qui revêt encore autant d'importance pour chaque être vivant. J'espère que l'effort ininterrompu que je déploie pour donner une image fidèle des Etats-Unis à des gens qui ne les connaissent pas aussi bien que moi porteront leurs fruits.

Laissez-moi conclure en vous répétant combien je vous suis reconnaissant de m'avoir donné cette occasion et en vous remerciant de la réceptivité que vous avez manifestée bien que je craigne d'avoir indûment mis votre patience à l'épreuve par la longueur de mes observations. Mais lorsque l'on a une chance pareille, qui risque de ne jamais se reproduire, on essaie de tout dire à la fois. Si j'ai oublié quelque chose, je serai heureux de répondre à vos questions.

Je vous remercie tous beaucoup.